



Bruxelles, le 3 mai 2022

CM 2887/22

Dossiers interinstitutionnels:

2022/0101 (NLE)

2022/0112 (NLE)

ECOFIN
UEM
CADREFIN
FIN
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: JoseMaria.PerezSantander@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 3082

Objet: Décisions d'exécution du Conseil relatives à l'approbation de l'évaluation des plans pour la reprise et la résilience pour la Suède et la Bulgarie

- Adoption
- Lancement de la procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (2e partie) ayant décidé le 29 avril 2022 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter:

- **La Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour la Suède, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document ST 7772/22 + ADD1.**
- **La Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour la Bulgarie, dont le texte, mis au point par les juristes-linguistes, figure dans le document ST 8091/22 + ADD1.**

Veuillez répondre par «OUI», «NON» ou «ABSTENTION».

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question ci-dessus, à l'exception de celles qui ont déjà été faites au Coreper.

Les réponses doivent parvenir au Secrétariat général du Conseil au plus tard **le mercredi 4 mai 2022 à 17 h 00 (heure de Bruxelles)**.

Elles doivent être envoyées par courrier électronique aux adresses suivantes:

ecomp1a.ecpol@consilium.europa.eu et JoseMaria.PerezSantander@consilium.europa.eu
